



*Intitulé du Master spécialisé : Tourisme et Patrimoine (T&P)*

*Domiciliation : Département de langue et Littérature Françaises  
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines*

### **I. Co-responsables du master:**

*M. Mohammed KEMBOUCHE*

*Professeur de l'enseignement supérieur en sciences du langage*

*Département de Langue et Littérature Françaises*

*E-mail : m.kembouche@gmail.com*

*M. Nouredine MOUADEN*

*Professeur de l'enseignement supérieur en histoire et en démographie*

*Département d'Histoire*

### **II. Préambule :**

#### **1. Contexte :**

La région orientale du Maroc développe depuis quelques années plusieurs sites touristiques : au nord d'Oujda, la station balnéaire bâtie à Saidia. La nouvelle rocade méditerranéenne Oujda-Al-Hoceima a permis de renforcer ce potentiel : cinq sites touristiques sont en train de s'implanter le long de cette rocade, avec une capacité litière très importante. Plus de 30 sites touristiques (tourisme de niches et tourisme rural) ont été identifiés dans le sud d'Oujda (notamment, à Jerrada et à Figuig). Le tourisme sera également appelé à se développer après l'ouverture, attendue, de la frontière algérienne, à l'est d'Oujda. L'un des atouts touristiques de la région orientale est sa position géographique : sur la rive méditerranéenne, à proximité de l'Europe, et au centre du Maghreb.

Les services compétents de la vaste région orientale du Maroc (11.6% de la superficie globale du pays) cherchent aussi à développer le tourisme interne. Ce master s'inscrit dans cette optique : accompagner les acteurs du tourisme, perfectionner la formation des lauréats des filières Licence de tourisme et contribuer à l'effort pour satisfaire la demande exprimée du secteur touristique à l'échelle régionale, et nationale.

L'équipe pédagogique (constituée d'enseignants chercheurs et de professionnels) s'appuie

## 2. Architecture globale du master

La filière Master *Tourisme et Patrimoine* combine, au total, 24 modules fondés sur un programme d'études progressif. Ces modules sont classés, en conformité avec les normes du *Cahier des Normes Pédagogiques Nationales*, notamment la norme FL5 (organisation d'une filière Master) et la norme MD5 (stage), en :

- 20 modules majeurs (dont 6 consacrés au mémoire et au stage),
- 2 modules outils et méthodologie,
- et 2 modules complémentaires.

*Cette formation tout en étant une formation à caractère universitaire, académique, est majoritairement, orientée vers le domaine professionnel.*

### III. Objectifs de la formation :

Les **20 modules majeurs** visent la formation aux métiers de la médiation et de la communication culturelle et touristique ; ils sont centrés autour de **2 axes qui seront développés de manière intégrée**.

**1° axe : Connaissance, gestion et valorisation des cultures et des patrimoines** : il s'agit d'apporter aux étudiants les connaissances et les outils permettant l'aménagement des cultures et des patrimoines pour le développement touristique : la connaissance des habitudes culturelles et des richesses du patrimoine prépare d'une part à la valorisation et à la conception des produits touristiques et au développement d'un site patrimonial, d'une ville, d'une région et d'autre part à une meilleure perception des penchants et souhaits du consommateur du produit touristique.

**2° axe : Approfondissement de la connaissance du monde des activités et des métiers touristiques et, en particulier, maîtrise des outils et techniques touristiques** : il s'agit pour l'étudiant, déjà titulaire d'une licence en tourisme, d'une part, de développer sa connaissance des lois et règlements juridiques et économiques spécifiques au tourisme et, d'autre part, de maîtriser les techniques de gestion du processus de communication au sein de l'entreprise touristique.

**L'ensemble des modules du semestre 4** est consacré **au mémoire et au stage** dans des entreprises touristiques régionales ou nationales (des conventions de partenariat sont jointes au projet).

Cette formation associant la connaissance et la gestion des cultures et des patrimoines et la maîtrise des techniques spécifiques au domaine du tourisme favorisera, notamment, l'émergence du tourisme culturel, véritable levier du développement des régions.

Les approches adoptées dans les différents modules de ce master viseront à rapprocher les deux préoccupations précédentes (les théories et modèles de développement touristique et les aspects théoriques et méthodologiques pour l'appréhension et la gestion des patrimoines et des cultures). Elles viseront à les articuler et à retrouver les constantes dans les discours à consistance épistémologique qui les fondent.

Enfin, à travers les 4 modules Outils et complémentaires, notre master vise à :

- développer et à renforcer, chez l'étudiant, son acquisition des techniques et outils méthodologiques des enquêtes et à développer ses capacités d'observation et d'analyse des faits culturels et touristiques.
- assurer des ouvertures sur des disciplines circonvoisines. Non seulement ces modules permettent un décloisonnement disciplinaire, mais en outre ils apportent un nouvel éclairage des champs disciplinaires majeurs de la filière.

### III. Contenu de la formation :

| Semestre | Intitulé du module      |   |
|----------|-------------------------|---|
| <b>1</b> | 1                       | Typologie et concepts fondamentaux du tourisme                      |
|          | 2                       | Aménagement touristique   |
|          | 3                       | Sociologie des patrimoines  |
|          | 4                       | Interculturalité, identité et représentations                       |
|          | 5                       | Histoire du Maroc et de l'Afrique du Nord                           |
|          | 6                       | Géographie du Maroc et de la Méditerranée                           |
| <b>2</b> | 7                       | Bases stratégiques et économiques du tourisme                       |
|          | 8                       | Géographie du tourisme  |
|          | 9                       | Stratégie de préservation et de valorisation du patrimoine matériel |
|          | 10                      | Protection et transmission du patrimoine immatériel                 |
|          | 11                      | Outils réglementaires de gestion des patrimoines et des cultures    |
|          | 12                      | Méthodologie de la recherche documentaire et Gestion des projets    |
| <b>3</b> | 13                      | Industrie du tourisme   |
|          | 14                      | Gestion de l'entreprise touristique                                 |
|          | 15                      | Anthropologie culturelle  |
|          | 16                      | Développement durable et tourisme                                   |
|          | 17                      | Séminaire : mise du patrimoine en tourisme                          |
|          | 18                      | Recueil et traitement des données & Cartographie                    |
| <b>4</b> | <b>STAGE ou MEMOIRE</b> |   |

### IV. Compétences à acquérir :

Les compétences essentielles visées chez l'étudiant par ce cursus relèvent du savoir, du savoir faire-agir et du savoir être :

- maîtriser les notions, les concepts, les approches et les méthodes des deux champs cernés pour être à même de poursuivre et faire aboutir une recherche doctorale (notamment, une recherche action)
- être en mesure d'analyser des faits de culture et de patrimoine dans leur fonctionnement réel et leurs variations historique, sociale et géographique à la lumière de différentes approches théoriques, et de favoriser les interactions entre les études touristiques et les études de la culture et du patrimoine (anthropologie, sociologie, linguistique, sémiotique, etc.)

- maîtriser les techniques et outils méthodologiques des enquêtes
- observer, analyser et élaborer des synthèses pour dresser des états des lieux préalables à la conception de projets touristiques / culturelles.
- concevoir, gérer et expertiser des projets touristiques / culturelles.
- assimiler et mettre en œuvre, dans les travaux dirigés et sur les lieux de stage, les connaissances acquises relatives aux domaines majeurs et, finalement, être opérationnel à la fin du cursus.

## V. Modalités d'admission :

### 1. Diplômes requis :

- Diplôme Licence professionnelle en tourisme et/ou en patrimoine, ou diplôme jugé équivalent,
- Diplôme Licence fondamentale : *Etudes françaises* et *Etudes anglaises*.

### 2. Pré-requis pédagogiques :

L'étudiant doit avoir validé, sans compensation, les modules majeurs des semestres 5 et 6 de la filière Licence

## VI. Procédures de sélection :

▣ **Etude du dossier:** la présélection est basée sur l'examen du dossier académique de l'étudiant : contenu de la formation, mentions obtenues, nombre d'années d'études universitaires, notes obtenues dans les modules et les matières majeurs et, éventuellement, l'expérience professionnelle dans les domaines visés par la formation.

▣ **Test écrit :** évaluer les connaissances générales de l'étudiant dans les disciplines visées par le master et ses aptitudes et dispositions aux métiers de ce domaine.

et

▣ **Entretien :** apprécier ses compétences linguistiques et communicationnelles.

### **Condition :**

les étudiants retenus s'engagent, par écrit, à assister à toutes les activités et manifestations s'inscrivant dans le cadre du master : cours, conférences, séminaires, stages, excursions, travail de terrain, etc. En cas du constat d'absences répétées injustifiées, la commission du master est habilitée à décider l'exclusion de l'étudiant concerné.

**Effectif prévu : 20 étudiants**

## VII. Passerelle :

L'accès au master spécialisé *Tourisme et Patrimoine* peut se faire à différents niveaux: les demandes d'accès ou de réorientation des autres masters seront traitées au cas par cas en prenant en considération les modules capitalisés et les moyennes obtenues.

## VIII. Dossier de candidature et échéancier de la procédure de sélection :

- Voir affichage sur le site de l'établissement.